

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00451

Numéro SIREN : 399 341 460

Nom ou dénomination : A.S.D. INTERNATIONAL

Ce dépôt a été enregistré le 14/10/2020 sous le numéro de dépôt 16496



Greffe du tribunal de commerce de Montpellier
C.J.M. - 9 Rue de Tarragone 34070 MONTPELLIER
www.greffe-tc-montpellier.fr - www.infogreffe.fr

SC/2000 B 00451
DELOITTE - TAJ
LES CENTURIES II
101 PLACE PIERRE DUHEM
34000 MONTPELLIER

Nos références : SC/2000 B 00451

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : A.S.D. INTERNATIONAL

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

26 RUE DE LA CARRÉE
34980 SAINT-GÉLY-DU-FESC

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 399341460 R.C.S Montpellier

Le greffier soussigné constate le 14/10/2020 le dépôt, enregistré sous le numéro 2020/16496, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2019

Récépissé délivré le 10/11/2020

Le greffier



Certifié conforme

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : ASD INTERNATIONAL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2		
Adresse de l'entreprise 62 IMPASSE DES 3 POINTES 34980 ST GELY DU FESC		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
Numéro SIRET* 3 9 9 3 4 1 4 6 0 0 0 2 0 8		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 9		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF 55 111	AG	55 111
		Fonds commercial (I) AH 2 324 639	AI	538 000 1 786 639
		Autres immobilisations incorporelles AJ 622 543	AK	565 675 56 868
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN 43 693	AO	8 269 35 424
		Constructions AP 573 072	AQ	559 343 13 729
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR 78 341	AS	75 592 2 749
		Autres immobilisations corporelles AT 7 570 952	AU	4 307 010 3 263 941
		Immobilisations en cours AV 47 533	AW	47 533
		Avances et acomptes AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	
		Créances rattachées à des participations BB	BC	
		Autres titres immobilisés BD	BE	
		Prêts BF	BG	
		Autres immobilisations financières * BH 653 794	BI	653 794
	TOTAL (II) BJ		BK	6 053 890 5 915 789
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL 67 206	BM
En cours de production de biens BN			BO	
En cours de production de services BP			BQ	
Produits intermédiaires et finis BR			BS	
Marchandises BT 9 375 566			BU	255 000 9 120 566
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX 317 009	BY	46 365 270 643
		Autres créances (3) BZ 867 595	CA	867 595
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:) CD	CE	
Comptes de régularisation	DIVERS	Disponibilités CF 1 669 880	CG	1 669 880
		Charges constatées d'avance (3) * CH 1 128 471	CI	1 128 471
	TOTAL (III) CJ		CK	303 365 13 122 361
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW		
		Primes de remboursement des obligations (V) CM		
		Écarts de conversion actif * (VI) CN 3 093		3 093
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		25 398 498	1A 6 357 255 19 041 243	
Renvois : (1) Dont droit au bail : 250 245		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	
			Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2019

Désignation de l'entreprise		ASD INTERNATIONAL		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 835 770)			DA	2 835 770	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	582 127	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	)	DC		
	Réserve légale (3)			DD	283 577	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) *	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	BI	)	DF	
	Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	)	DG	3 433 661
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(3 748 873)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	3 386 262	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	38 358	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	38 358	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	484 609	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	)	DV	6 996 051	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	359 839	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	4 198 922	
	Dettes fiscales et sociales			DY	3 327 960	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	229 808	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	15 597 189		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED	19 434	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	19 041 243		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	8 957 224
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	4 588	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : ASD INTERNATIONAL							Néant ☐		
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	36 382 814	FB	128 568	FC	36 511 382		
	biens *	FD		FE		FF			
	Production vendue services*	FG	295 293	FH	8 256	FI	303 549		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	36 678 107	FK	136 824	FL	36 814 931		
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN	79 480		
	Subventions d'exploitation					FO	2 540		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	473 659		
	Autres produits (1) (11)					FQ	136 278		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	37 506 887	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	19 840 276	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	121 111	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	7 769	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	34 421	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	10 092 728	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	1 169 481	
	Salaires et traitements*						FY	6 213 901	
	Charges sociales (10)						FZ	1 526 504	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*						GA	689 867
		Sur immobilisations	- dotations aux provisions				GB	519 000	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	36 359
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	53 093
	Autres charges (12)						GE	272 621	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	40 577 131	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(3 070 244)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	10 073	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN	12 170	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	22 243		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	274 243	
	Différences négatives de change						GS	32 306	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	306 550	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(284 307)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(3 354 550)		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise ASD INTERNATIONAL		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	143 723
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	153 952
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	297 675
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	434 776
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	257 222
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	691 998
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(394 323)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	37 826 805
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	41 575 678
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(3 748 873)
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	117 814
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	274 407
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	3 505
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	134 057
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	128 915
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	14 449
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : obligatoires	A9	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	CESSION DROIT AU BAIL LATTES		25 000
CESSION VEHICULE		17 721	
CESSION CYLANCE POUR CREDIT BAIL		136 231	
PRODUITS EXCEPTIONNELLES OPERATION GESTION		7 881	
ANNULATION CEQ KDO&AVOIRS >A 1AN		111 678	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
CHARGES EXCEPTIONNELLES S. EX ANT	3 505		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC 2016-07 relatif au PCG modifiant le règlement ANC 2014-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les éléments incorporels se composent de fonds de commerce et droits au bail à hauteur de 2 324 639€.

Les fonds de commerce sont évalués à la clôture de chaque exercice en comparant la valeur d'usage et le coût historique. Au 31/12/2018, une dépréciation a été comptabilisée pour le fonds de commerce de Limoges, Niort, Coignières, Angers, Brive et le WEB à hauteur de 538 000€.

Ils sont répartis comme suit :

- ORLEANS : 190 105€ (dont 103 056€ de fonds de commerce " le coin du pêcheur " acquis en 1993)
- NIORT : 67 840€
- CLERMONT : 80 798€
- POINCONNET : 5 000€
- NANCY : 53 357€
- COIGNIERES : 133 240€
- WEB : 597 837€
- VAULX EN VELUN : 35 000€
- ROUEN : 110 000€ (droit au bail)
- BRIVE : 110 000€
- CHAMBRAY : 5 000€
- ANGERS : 186 225€
- CORBEIL : 80 036€
- NEVERS : 5 000€
- BOURG EN BRESSE : 30 490€
- LIMOGES : 41 201€
- BORDEAUX : 172 267€
- LAMPERTHEIM : 125 000€

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels informatiques : 3 à 5 ans
- Brevets : 7 ans
- Agencements et aménagements des terrains : 8 ans
- Constructions : 10 ans
- Agencements et aménagements des constructions : 12 ans
- Matériel et outillages industriel : 5 ans
- Agencements Installations : 6 à 10 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans
- Matériel de bureau informatique : 3 à 10 ans
- Mobilier : 5 à 10 ans

DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont regroupées par magasin (groupe d'actifs) pour être testées.

Les magasins auxquels est affecté un fonds de commerce font l'objet d'un test annuel de dépréciation.

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence. Elle est comptabilisée en priorité en réduction de la valeur comptable du fonds commercial (le cas échéant). Le résiduel est affecté aux autres actifs du groupe d'actifs.

Une dépréciation constatée sur le fonds commercial est définitive.

Pour les magasins destinés à être fermés, la valeur actuelle est nulle et une dépréciation est constatée à hauteur de la valeur nette comptable.

La société utilise pour tester la valeur de ses fonds commerciaux une méthode fondée sur la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est calculée selon deux méthodes :

- La valeur actualisée des flux futurs attendus de l'utilisation de l'actif : les projections de flux de trésorerie sont issues des plans stratégiques élaborés en interne sur une période explicite de cinq ans. Au-delà, elles sont estimées par application d'un taux de croissance perpétuelle. Les hypothèses retenues en termes de variation du chiffre d'affaires et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données du marché disponibles. Les projections sont actualisées au coût moyen pondéré du capital, reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif testé. Ces taux d'actualisation sont des taux après impôt appliqués à des flux de trésorerie après impôt ;
- L'application d'un multiple (x7) à l'EBITDA 2024.

La valeur d'utilité retenue est la valeur la plus élevée.

IMMOBILISATIONS EN COURS

La variation des Immos en cours s'élève à 783 k€ en 2019 et s'explique principalement par :

- La cession du logiciel Cylande pour 136 k€ (dans le cadre d'un lease-back)
- Le passage en perte du projet SOON pour 107 k€
- L'activation des immobilisations suite à l'ouverture des magasins (Cergy, Aucamville, Champniers...)

Au 31 décembre 2019, les immobilisations en cours s'élèvent à 47 k€ et se composent principalement par :

- Lancement nouveau site Internet : 19 k€
- Magasin BEAUCOUZE : 18 k€

PRODUCTION IMMOBILISEE :

La société a décidé d'activer l'ensemble des coûts annexes liés à l'ouverture et/ou la rénovation des magasins. Ceux-ci se composent des éléments suivants :

- Frais de déplacement des salariés affectés aux travaux
- Frais annexes des salariés affectés aux travaux
- Heures des salariés (salaires bruts + charges patronales)

Au 31/12/2019, le montant des productions immobilisées s'élève à 79 k€ :

- Magasin de Nieppe : 5 k€
- Magasin Champniers 2 : 21 k€
- Magasin Aucamville : 25 k€
- Magasin Cergy : 28 k€

IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Les immobilisations financières se composent essentiellement des dépôts et cautionnements versés lors de la signature des baux des locaux loués pour les magasins.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Lorsque la valeur actuelle à la clôture est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée pour le montant de la différence. L'évaluation des stocks à la clôture tient compte des prix, des quantités, des taux de rotation et des perspectives de vente.

Les stocks ont été dépréciés pour tenir compte de leur valeur résiduelle nette à la date d'arrêté des comptes.

La dépréciation des stocks s'élevait à de 373 141€ au 31/12/2018. Celle-ci a été réévaluée à la baisse au 31/12/2019 et se compose ainsi :

- une dépréciation des stocks de marchandises pour 255 000€
- une dépréciation des stocks fournitures pour 2 000€

Des stocks en transit sont comptabilisés à hauteur de 965 517€ au 31/12/2019.

CREANCES ET DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La société a contracté un crédit d'investissement de 2 000 000€, débloqué à hauteur de 800 000€ au 31/12/2017 et échelonné sur deux périodes :

- Période de disponibilité 1 : le montant total tiré de 800 000€ au 01/04/2017 sera consolidé et constituera le montant à rembourser pour la période 1.

Le remboursement de la P1 se fera sur 5 ans du 30/09/2017 au 30/09/2023.

Le 19 décembre 2018, Pacific holding a réalisé des avances en compte courant à la Société pour un montant total de 3 132 000€ dans les conditions suivantes :

- Une tranche subordonnée d'un montant de 2 000 000€ rémunérée à un taux annuel de 8%
- Une tranche non subordonnée d'un montant de 1 132 000€ rémunérée à un taux annuel de 1%

Le même jour, Financière Pacific a elle-même effectué un apport en compte courant à sa filiale Ribon Ten dans les mêmes conditions

Cet apport en compte courant a permis à ASD International de financer aussi bien la rénovation de plusieurs de ses magasins que son Besoin en Fonds de Roulement.

La société a souscrit auprès de Financière Pacific, qui détient indirectement 100 % de ASD International, un prêt de refinancement de 2 500 000€ remboursable in fine au 31/03/2026.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Écart de conversion" lorsque celles-ci sont significatives. Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

La société comptabilise des écarts de change correspondant à la différence entre la valeur de comptabilisation et la valeur de paiement en devises des fournisseurs étrangers compte tenu des couvertures de change effectuées par la société.

Les écarts de conversion des dettes et créances d'exploitation sont comptabilisés en résultat d'exploitation.

INFORMATIONS CONCERNANT LES ENGAGEMENTS DE RETRAITE DE L'ENTREPRISE

La société a fait le choix de ne pas comptabiliser de provision pour indemnité de fin de carrière.

La méthode utilisée suit la recommandation ANC n°2013-02), les engagements sont évalués selon cette recommandation, la méthode retenue pour le calcul est la Rétrospective Prorata Temporis.

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes :

- Le taux d'actualisation : 0.80% (inflation comprise)
- Le taux d'évolution des salaires : 1.50%
- Turn over : moyen
- Table de mortalité : TH/TF 00-02

Le montant des engagements de retraite envers ses salariés et ses dirigeants s'élève à 377 170€ contre 305 450€ en 2018.

Le calcul est effectué sur une probabilité d'un effectif en vie et présent à 65 ans.

CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport celles de l'exercice précédent.

INTEGRATION FISCALE SAS ASD - PACIFIC HOLDING

La société est entrée dans le groupe fiscalement intégré de sa société mère Pacific Holding depuis le 01/01/2017.

FAITS MARQUANTS

La dette exigible au cours de l'exercice par les banques n'a pas été remboursée et celles-ci ont accordé un report de l'échéance.

Le fonds de commerce de plusieurs magasins a été déprécié pour un montant de 492 000€, portant le montant total de la dépréciation au 31/12/2019 à 538 000€.

Les magasins concernés par cette dépréciation sont :

- Limoges : 41 000€
- Brive : 110 000€
- Angers : 76 000€
- Niort : 29 000€
- Coignières : 81 000€
- Web : 155 000€

De plus, en complément une dépréciation sur les immobilisations a été constatée pour un montant de 27 000€.

Les magasins concernés par cette dépréciation sont :

- Limoges : 11 000€
- Brive : 5 000€
- Angers : 11 000€

Le Directeur des Achats M. Galloux Philippe a été remplacé au cours de l'exercice par Mme Vigier Laurent.

Une procédure de licenciement économique a été lancée en décembre 2019 et concerne 9 personnes du siège social.

Un plan d'apurement a été mis en place avec la CCSF sur une période de 24 mois afin de rembourser les dettes de l'exercice s'élevant à 1 181 819€ pour la TVA et 634 224€ pour l'URSSAF, soit un montant total de 1 816 043€ dont 97 984€ de pénalités.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aux termes de décisions unanimes des associés en date du 10 mars 2020, les associés ont décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : 28 rue de la Carrée à SAINT GELY DU FESC (34980).

Depuis le début de l'année 2020, la communauté internationale est confrontée à l'épidémie de Coronavirus — Covid-19. Le 14 mars 2020, le Gouvernement français a déclenché le stade 3 du dispositif de gestion de l'épidémie. À ce titre, des mesures de restriction ont été prises dont la fermeture des établissements scolaires, la fermeture de tous les lieux recevant du public non indispensable à la vie du pays et des mesures de restriction des contacts privés. Le 16 mars 2020, face à l'accélération de l'épidémie, le Président de la République a annoncé une mesure de confinement de tous les citoyens avec des possibilités de déplacement très restreintes.

Les comptes clos au 31/12/2019 ne sont pas impactés par cet événement postérieur.

En revanche, cette situation s'est traduite dans un premier temps par une baisse d'activité sur le mois de février 2020 puis dans un second temps par la fermeture de tous les magasins exploités par la société entraînant un arrêt total de l'activité à compter du 16 mars 2020.

Les mesures mises en œuvre dans le cadre de la crise sanitaire couplées aux difficultés rencontrées par la société depuis mars 2016 ont engendré une incapacité de faire face à son passif exigible avec son actif disponible. Par conséquent, la société se trouve en état de cessation de paiement depuis le 16 mars 2020.

Les mesures mises en place par l'État ne pouvant permettre à la société d'envisager de passer cette crise sans le recours à une procédure collective, la direction a demandé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire le 30 mars 2020 pour protéger au mieux les salariés et son activité, en vue de rechercher une solution par la voie d'une cession.

Un jugement du tribunal de commerce de MONTPELLIER en date du 1er avril 2020 a constaté l'état de cessation des paiements au 16 mars 2020 et a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la société en application des dispositions des articles L.631-1 et suivants du code de commerce.

Ledit jugement a désigné comme coadministrateurs judiciaires :

- La SELARL FHB, prise en la personne de Maître Jean-François BLANC, administrateur judiciaire, sis 5 rue des Salins à MONTPELLIER (34070)
- La SELARL THEVENOT PARTNERS, prise en la personne de Maître Aurélia PERDEREAU, administrateur judiciaire, sis 42 rue de Lisbonne à PARIS (75008),

ces derniers ayant pour mission, outre les pouvoirs qui leur sont conférés par la Loi, d'assister le dirigeant de la Société dans tous les actes de gestion et de disposition.

Compte tenu de la situation de trésorerie de la société et du montant de son passif, le dirigeant et les administrateurs judiciaires ont initié un appel d'offres en vue de rechercher un investisseur ou un repreneur en plan de cession.

La date limite des offres a été fixée au mercredi 20 mai 2020 à 16h00.

Dans ce cadre, 26 candidats ont manifesté un intérêt pour la Société et 3 d'entre eux ont adressé des propositions de reprises.

Les offres reçues portant toutes sur un périmètre réduit, il a été décidé de proroger la date limite de dépôt des offres au vendredi 26 juin 2020 à 12h00.

A l'issue de la nouvelle date de dépôt des offres, 11 offres ont été déposées.

L'audience d'examen des offres par le tribunal a été fixée au vendredi 17 juillet 2020 à 8h30.

Au terme du délai d'amélioration légal, 3 candidats ont remis une offre définitive et l'ont défendu devant le tribunal : Madame Agathe Boidin, la société Pyramides VII et la société Ithaque.

Le 24 juillet 2020, le tribunal a jugé les offres et a désigné Madame Agathe Boidin en tant que repreneur.

Les principales caractéristiques de l'offre de reprise sont les suivantes :

- Projet de reprise : refaire de Pacific Pêche le leader de la distribution d'articles de pêche en favorisant notamment l'omnicanal et le développement des produits en marque propre.
- Périmètre de la reprise : 38 magasins (sur 40), plateforme logistique, siège social.
- Actifs incorporels repris : intégralité pour un montant de 20 000€.
- Actifs corporels repris : intégralité y compris les stocks des sites non repris pour un montant de 130 000€.
- Stocks : intégralité y compris les agencements des sites non repris pour un montant de 1 850 000€.
- Nombre de salariés repris : 202 sur 213

À l'issue de cette période de redressement judiciaire qui a abouti à la cession des actifs de la société, cette dernière devrait être liquidée.



ASD INTERNATIONAL SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 2.835.770 euros
Siège social : 62 impasse des Trois Pointes, Parc d'activités de La Tour de Lauzard
34980 Saint-Gely-du-Fesc
RCS Montpellier 399 341 460

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

ADVOLIS
38, avenue de l'Opéra – 75002 Paris
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

ASD INTERNATIONAL SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée générale de la société ASD International,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ASD international SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 31 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

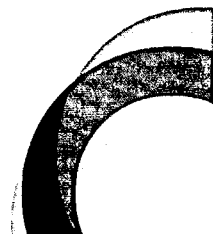
Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



INCERTITUDE SIGNIFICATIVE LIEE A LA CONTINUITE D'EXPLOITATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans le paragraphe de l'annexe aux comptes annuels relatif aux événements post clôture.

L'incidence des mesures sanitaires sur l'activité opérationnelle de la société ASD International l'a contraint à demander l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire le 30 mars 2020. A l'issue de cette procédure, un plan de cession a été accepté par le tribunal de commerce de Montpellier au terme duquel la société devrait être liquidée.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Comme il est précisé dans l'annexe dans le paragraphe des règles et méthodes comptables concernant les stocks, la société comptabilise des provisions pour dépréciation des stocks en fonction du PRMP, de la dernière date de vente et de la quantité en stock par magasin. Nos travaux ont consisté à apprécier la méthode retenue, la description qui en est faite ainsi que sa correcte application.
- Comme il est précisé dans l'annexe dans le paragraphe des règles et méthodes comptables concernant les immobilisations incorporelles, la société procède annuellement à un examen de la valeur des fonds de commerce afin d'identifier une éventuelle perte de valeur. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des données et des hypothèses sur lesquelles sont fondées les analyses conduites par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 31 juillet 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires à l'exception du point ci-dessous. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19 ; la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce inclus dans le rapport de gestion ne concordent pas avec la comptabilité.



RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

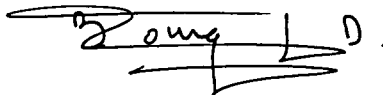


- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris le 26 aout 2020

Le commissaire aux comptes

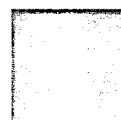
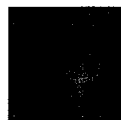
ADVOLIS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Damien BOURG', with a stylized flourish at the end.

Damien BOURG



Bilan



Bilan Actif

Période du 01/01/19 au 31/12/19

ASD INTERNATIONAL

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	55 111		55 111	55 111
Fonds commercial	2 324 639	538 000	1 786 639	2 278 639
Autres immobilisations incorporelles	622 543	565 675	56 868	156 121
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	3 002 294	1 103 675	1 898 619	2 489 872
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	43 693	8 269	35 424	35 424
Constructions	573 072	559 343	13 729	25 234
Installations techniques, matériel et outillage industriel	78 341	75 592	2 749	4 674
Autres immobilisations corporelles	7 570 952	4 307 010	3 263 941	1 816 327
Immobilisations en cours	47 533		47 533	830 557
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	8 313 591	4 950 215	3 363 376	2 712 215
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	653 794		653 794	666 554
TOTAL immobilisations financières :	653 794		653 794	666 554
ACTIF IMMOBILISÉ	11 969 679	6 053 890	5 915 789	5 868 641
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	67 206	2 000	65 206	74 486
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	9 375 566	255 000	9 120 566	9 150 678
TOTAL stocks et en-cours :	9 442 772	257 000	9 185 772	9 225 164
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	317 009	46 365	270 643	396 349
Autres créances	1 015 912		1 015 912	1 339 010
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	1 332 921	46 365	1 286 555	1 735 360
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 669 880		1 669 880	3 167 213
Charges constatées d'avance	1 128 471		1 128 471	419 071
TOTAL disponibilités et divers :	2 798 351		2 798 351	3 586 283
ACTIF CIRCULANT	13 574 044	303 365	13 270 678	14 546 807
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	3 093		3 093	129
TOTAL GÉNÉRAL	25 546 815	6 357 255	19 189 560	20 415 576

Bilan Passif

Période du 01/01/19 au 31/12/19

ASD INTERNATIONAL

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 2 835 770	2 835 770	2 835 770
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	582 127	582 127
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	283 577	283 577
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 433 661	4 566 181
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	(3 748 873)	(1 132 520)
TOTAL situation nette :	3 386 262	7 135 135
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	3 386 262	7 135 135

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		

Provisions pour risques	38 358	11 852
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	38 358	11 852

DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	484 609	488 284
Emprunts et dettes financières divers	6 996 051	7 164 347
TOTAL dettes financières :	7 480 660	7 652 631
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	359 839	425 164
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 340 146	2 888 377
Dettes fiscales et sociales	3 327 960	1 838 650
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 093	222 753
Autres dettes	229 808	235 273
TOTAL dettes diverses :	7 905 007	5 185 054
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	15 745 506	13 262 849

Ecarts de conversion passif	19 434	5 740
-----------------------------	--------	-------

TOTAL GÉNÉRAL	19 189 560	20 415 576
----------------------	-------------------	-------------------

Compte de Résultat (Première Partie)

ASD INTERNATIONAL

Période du 01/01/19 au 31/12/19

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
Ventes de marchandises	36 382 814	128 568	36 511 382	39 063 729
Production vendue de biens				
Production vendue de services	295 293	8 256	303 549	477 373
Chiffres d'affaires nets	36 678 107	136 824	36 814 931	39 541 102
Production stockée			79 480	
Production immobilisée			2 540	38 638
Subventions d'exploitation			473 659	839 818
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			136 278	270 944
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			37 506 887	40 690 502
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			19 840 276	18 437 081
Variation de stock de marchandises			121 111	2 180 038
Achats de matières premières et autres approvisionnements			7 769	18 152
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			34 421	10 173
Autres achats et charges externes			10 092 728	10 462 097
TOTAL charges externes :			30 096 306	31 107 542
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			1 169 481	1 312 904
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			6 213 901	6 371 802
Charges sociales			1 526 504	1 614 725
TOTAL charges de personnel :			7 740 405	7 986 527
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			689 867	529 719
Dotations aux provisions sur immobilisations			519 000	46 000
Dotations aux provisions sur actif circulant			36 359	358 517
Dotations aux provisions pour risques et charges			53 093	129
TOTAL dotations d'exploitation :			1 298 319	934 364
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			272 621	376 888
CHARGES D'EXPLOITATION			40 577 131	41 718 226
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(3 070 244)	(1 027 723)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

ASD INTERNATIONAL

Période du 01/01/19 au 31/12/19

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(3 070 244)	(1 027 723)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	10 073	28 777
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	12 170	56 865
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	22 243	85 641
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	274 243	102 134
Différences négatives de change	32 306	34 677
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	306 550	136 811
RÉSULTAT FINANCIER	(284 307)	(51 170)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(3 354 550)	(1 078 893)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	143 723	7 938
Produits exceptionnels sur opérations en capital	153 952	30 001
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	297 675	37 939
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	434 776	49 536
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	257 222	45 758
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	691 998	95 294
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(394 323)	(57 355)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		(3 728)
TOTAL DES PRODUITS	37 826 805	40 814 083
TOTAL DES CHARGES	41 575 678	41 946 603
BÉNÉFICE OU PERTE	(3 748 873)	(1 132 520)

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC 2016-07 relatif au PCG modifiant le règlement ANC 2014-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les éléments incorporels se composent de fonds de commerce et droits au bail à hauteur de 2 324 639€.

Les fonds de commerce sont évalués à la clôture de chaque exercice en comparant la valeur d'usage et le coût historique. Au 31/12/2018, une dépréciation a été comptabilisée pour le fonds de commerce de Limoges, Niort, Coignières, Angers, Brive et le WEB à hauteur de 538 000€.

Ils sont répartis comme suit :

- | | |
|---|-----------------------------|
| - ORLEANS : 190 105€ (dont 103 056€ de fonds de commerce " le coin du pêcheur " acquis en 1993) | |
| - NIORT : 67 840€ | - CHAMBRAY : 5 000€ |
| - CLERMONT : 80 798€ | - ANGERS : 186 225€ |
| - POINCONNET : 5 000€ | - CORBEIL : 80 036€ |
| - NANCY : 53 357€ | - NEVERS : 5 000€ |
| - COIGNIERES : 133 240€ | - BOURG EN BRESSE : 30 490€ |
| - WEB : 597 837€ | - LIMOGES : 41 201€ |
| - VAULX EN VELUN : 35 000€ | - BORDEAUX : 172 267€ |
| - ROUEN : 110 000€ (droit au bail) | - LAMPERTHEIM : 125 000€ |
| - BRIVE : 110 000€ | |

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels informatiques : 3 à 5 ans
- Brevets : 7 ans
- Agencements et aménagements des terrains : 8 ans
- Constructions : 10 ans
- Agencements et aménagements des constructions : 12 ans
- Matériel et outillages industriel : 5 ans
- Agencements Installations : 6 à 10 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans
- Matériel de bureau informatique : 3 à 10 ans
- Mobilier : 5 à 10 ans

DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont regroupées par magasin (groupe d'actifs) pour être testées.

Les magasins auxquels est affecté un fonds de commerce font l'objet d'un test annuel de dépréciation.

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence. Elle est comptabilisée en priorité en réduction de la valeur comptable du fonds commercial (le cas échéant). Le résiduel est affecté aux autres actifs du groupe d'actifs.

Une dépréciation constatée sur le fonds commercial est définitive.

Pour les magasins destinés à être fermés, la valeur actuelle est nulle et une dépréciation est constatée à hauteur de la valeur nette comptable.

La société utilise pour tester la valeur de ses fonds commerciaux une méthode fondée sur la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est calculée selon deux méthodes :

- La valeur actualisée des flux futurs attendus de l'utilisation de l'actif : les projections de flux de trésorerie sont issues des plans stratégiques élaborés en interne sur une période explicite de cinq ans. Au-delà, elles sont estimées par application d'un taux de croissance perpétuelle. Les hypothèses retenues en termes de variation du chiffre d'affaires et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données du marché disponibles. Les projections sont actualisées au coût moyen pondéré du capital, reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif testé. Ces taux d'actualisation sont des taux après impôt appliqués à des flux de trésorerie après impôt ;
- L'application d'un multiple (x7) à l'EBITDA 2024.

La valeur d'utilité retenue est la valeur la plus élevée.

IMMOBILISATIONS EN COURS

La variation des Immos en cours s'élève à 783 k€ en 2019 et s'explique principalement par :

- La cession du logiciel Cylande pour 136 k€ (dans le cadre d'un lease-back)
- Le passage en perte du projet SOON pour 107 k€
- L'activation des immobilisations suite à l'ouverture des magasins (Cergy, Aucamville, Champniers...)

Au 31 décembre 2019, les immobilisations en cours s'élèvent à 47 k€ et se composent principalement par :

- Lancement nouveau site Internet : 19 k€
- Magasin BEAUCOUZE : 18 k€

PRODUCTION IMMOBILISEE :

La société a décidé d'activer l'ensemble des coûts annexes liés à l'ouverture et/ou la rénovation des magasins. Ceux-ci se composent des éléments suivants :

- Frais de déplacement des salariés affectés aux travaux
- Frais annexes des salariés affectés aux travaux
- Heures des salariés (salaires bruts + charges patronales)

Au 31/12/2019, le montant des productions immobilisées s'élève à 79 k€ :

- Magasin de Nieppe : 5 k€
- Magasin Champniers 2 : 21 k€
- Magasin Aucamville : 25 k€
- Magasin Cergy : 28 k€

IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Les immobilisations financières se composent essentiellement des dépôts et cautionnements versés lors de la signature des baux des locaux loués pour les magasins.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Lorsque la valeur actuelle à la clôture est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée pour le montant de la différence. L'évaluation des stocks à la clôture tient compte des prix, des quantités, des taux de rotation et des perspectives de vente.

Les stocks ont été dépréciés pour tenir compte de leur valeur résiduelle nette à la date d'arrêté des comptes.

La dépréciation des stocks s'élevait à de 373 141€ au 31/12/2018. Celle-ci a été réévaluée à la baisse au 31/12/2019 et se compose ainsi :

- une dépréciation des stocks de marchandises pour 255 000€
- une dépréciation des stocks fournitures pour 2 000€

Des stocks en transit sont comptabilisés à hauteur de 965 517€ au 31/12/2019.

CREANCES ET DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La société a contracté un crédit d'investissement de 2 000 000€, débloqué à hauteur de 800 000€ au 31/12/2017 et échelonné sur deux périodes :

- Période de disponibilité 1 : le montant total tiré de 800 000€ au 01/04/2017 sera consolidé et constituera le montant à rembourser pour la période 1.
Le remboursement de la P1 se fera sur 5 ans du 30/09/2017 au 30/09/2023.

Le 19 décembre 2018, Pacific holding a réalisé des avances en compte courant à la Société pour un montant total de 3 132 000€ dans les conditions suivantes :

- Une tranche subordonnée d'un montant de 2 000 000€ rémunérée à un taux annuel de 8%
- Une tranche non subordonnée d'un montant de 1 132 000€ rémunérée à un taux annuel de 1%

Le même jour, Financière Pacific a elle-même effectué un apport en compte courant à sa filiale Ribon Ten dans les mêmes conditions

Cet apport en compte courant a permis à ASD International de financer aussi bien la rénovation de plusieurs de ses magasins que son Besoin en Fonds de Roulement.

La société a souscrit auprès de Financière Pacific, qui détient indirectement 100 % de ASD International, un prêt de refinancement de 2 500 000€ remboursable in fine au 31/03/2026.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Écart de conversion" lorsque celles-ci sont significatives. Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

La société comptabilise des écarts de change correspondant à la différence entre la valeur de comptabilisation et la valeur de paiement en devises des fournisseurs étrangers compte tenu des couvertures de change effectuées par la société.

Les écarts de conversion des dettes et créances d'exploitation sont comptabilisés en résultat d'exploitation.

INFORMATIONS CONCERNANT LES ENGAGEMENTS DE RETRAITE DE L'ENTREPRISE

La société a fait le choix de ne pas comptabiliser de provision pour indemnité de fin de carrière.

La méthode utilisée suit la recommandation ANC n°2013-02), les engagements sont évalués selon cette recommandation, la méthode retenue pour le calcul est la Rétrospective Prorata Temporis.

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes :

- Le taux d'actualisation : 0.80% (inflation comprise)
- Le taux d'évolution des salaires : 1.50%
- Turn over : moyen
- Table de mortalité : TH/TF 00-02

Le montant des engagements de retraite envers ses salariés et ses dirigeants s'élève à 377 170€ contre 305 450€ en 2018.

Le calcul est effectué sur une probabilité d'un effectif en vie et présent à 65 ans.

CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport celles de l'exercice précédent.

INTEGRATION FISCALE SAS ASD - PACIFIC HOLDING

La société est entrée dans le groupe fiscalement intégré de sa société mère Pacific Holding depuis le 01/01/2017.

FAITS MARQUANTS

La dette exigible au cours de l'exercice par les banques n'a pas été remboursée et celles-ci ont accordé un report de l'échéance.

Le fonds de commerce de plusieurs magasins a été déprécié pour un montant de 492 000€, portant le montant total de la dépréciation au 31/12/2019 à 538 000€.

Les magasins concernés par cette dépréciation sont :

- Limoges : 41 000€
- Brive : 110 000€
- Angers : 76 000€
- Niort : 29 000€
- Coignières : 81 000€
- Web : 155 000€

De plus, en complément une dépréciation sur les immobilisations a été constatée pour un montant de 27 000€.

Les magasins concernés par cette dépréciation sont :

- Limoges : 11 000€
- Brive : 5 000€
- Angers : 11 000€

Le Directeur des Achats M. Galloux Philippe a été remplacé au cours de l'exercice par Mme Vigier Laurent.

Une procédure de licenciement économique a été lancée en décembre 2019 et concerne 9 personnes du siège social.

Un plan d'apurement a été mis en place avec la CCSF sur une période de 24 mois afin de rembourser les dettes de l'exercice s'élevant à 1 181 819€ pour la TVA et 634 224€ pour l'URSSAF, soit un montant total de 1 816 043€ dont 97 984€ de pénalités.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aux termes de décisions unanimes des associés en date du 10 mars 2020, les associés ont décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : 28 rue de la Carrée à SAINT GELY DU FESC (34980).

Depuis le début de l'année 2020, la communauté internationale est confrontée à l'épidémie de Coronavirus — Covid-19. Le 14 mars 2020, le Gouvernement français a déclenché le stade 3 du dispositif de gestion de l'épidémie. À ce titre, des mesures de restriction ont été prises dont la fermeture des établissements scolaires, la fermeture de tous les lieux recevant du public non indispensable à la vie du pays et des mesures de restriction des contacts privés. Le 16 mars 2020, face à l'accélération de l'épidémie, le Président de la République a annoncé une mesure de confinement de tous les citoyens avec des possibilités de déplacement très restreintes.

Les comptes clos au 31/12/2019 ne sont pas impactés par cet événement postérieur.

En revanche, cette situation s'est traduite dans un premier temps par une baisse d'activité sur le mois de février 2020 puis dans un second temps par la fermeture de tous les magasins exploités par la société entraînant un arrêt total de l'activité à compter du 16 mars 2020.

Les mesures mises en œuvre dans le cadre de la crise sanitaire couplées aux difficultés rencontrées par la société depuis mars 2016 ont engendré une incapacité de faire face à son passif exigible avec son actif disponible. Par conséquent, la société se trouve en état de cessation de paiement depuis le 16 mars 2020.

Les mesures mises en place par l'État ne pouvant permettre à la société d'envisager de passer cette crise sans le recours à une procédure collective, la direction a demandé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire le 30 mars 2020 pour protéger au mieux les salariés et son activité, en vue de rechercher une solution par la voie d'une cession.

Un jugement du tribunal de commerce de MONTPELLIER en date du 1er avril 2020 a constaté l'état de cessation des paiements au 16 mars 2020 et a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la société en application des dispositions des articles L.631-1 et suivants du code de commerce.

Ledit jugement a désigné comme coadministrateurs judiciaires :

- La SELARL FHB, prise en la personne de Maître Jean-François BLANC, administrateur judiciaire, sis 5 rue des Salins à MONTPELLIER (34070)
- La SELARL THEVENOT PARTNERS, prise en la personne de Maître Aurélia PERDEREAU, administrateur judiciaire, sis 42 rue de Lisbonne à PARIS (75008),

ces derniers ayant pour mission, outre les pouvoirs qui leur sont conférés par la Loi, d'assister le dirigeant de la Société dans tous les actes de gestion et de disposition.

Compte tenu de la situation de trésorerie de la société et du montant de son passif, le dirigeant et les administrateurs judiciaires ont initié un appel d'offres en vue de rechercher un investisseur ou un repreneur en plan de cession.

La date limite des offres a été fixée au mercredi 20 mai 2020 à 16h00.

Dans ce cadre, 26 candidats ont manifesté un intérêt pour la Société et 3 d'entre eux ont adressé des propositions de reprises.

Les offres reçues portant toutes sur un périmètre réduit, il a été décidé de proroger la date limite de dépôt des offres au vendredi 26 juin 2020 à 12h00.

A l'issue de la nouvelle date de dépôt des offres, 11 offres ont été déposées.

L'audience d'examen des offres par le tribunal a été fixée au vendredi 17 juillet 2020 à 8h30.

Au terme du délai d'amélioration légal, 3 candidats ont remis une offre définitive et l'ont défendu devant le tribunal : Madame Agathe Boidin, la société Pyramides VII et la société Ithaque.

Le 24 juillet 2020, le tribunal a jugé les offres et a désigné Madame Agathe Boidin en tant que repreneur.

Les principales caractéristiques de l'offre de reprise sont les suivantes :

- Projet de reprise : refaire de Pacific Pêche le leader de la distribution d'articles de pêche en favorisant notamment l'omnicanales et le développement des produits en marque propre.
- Périmètre de la reprise : 38 magasins (sur 40), plateforme logistique, siège social.
- Actifs incorporels repris : intégralité pour un montant de 20 000€.
- Actifs corporels repris : intégralité y compris les stocks des sites non repris pour un montant de 130 000€.
- Stocks : intégralité y compris les agencements des sites non repris pour un montant de 1 850 000€.
- Nombre de salariés repris : 202 sur 213

À l'issue de cette période de redressement judiciaire qui a abouti à la cession des actifs de la société, cette dernière devrait être liquidée.

Immobilisations

Période du 01/01/19 au 31/12/19

ASD INTERNATIONAL

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	3 028 227		57 211
TOTAL immobilisations incorporelles :	3 028 227		57 211
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	43 693		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	573 072		
Installations techniques et outillage industriel	101 555		780
Installations générales, agencements et divers	5 443 624		1 756 046
Matériel de transport	105 803		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 090 904		358 744
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	830 557		997 063
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	8 189 208		3 112 633
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	666 554		92 247
TOTAL immobilisations financières :	666 554		92 247
TOTAL GÉNÉRAL	11 883 989		3 262 090

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		83 144	3 002 294	
TOTAL immobilisations incorporelles :		83 144	3 002 294	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			43 693	
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			573 072	
Install. techn., matériel et out. industriels		23 994	78 341	
Inst. générales, agencements et divers		1 006 242	6 193 438	
Matériel de transport		43 375	62 428	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		134 562	1 315 085	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	1 537 129	242 957	47 533	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 537 129	1 451 130	8 313 591	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		105 006	653 794	
TOTAL immobilisations financières :		105 006	653 794	
TOTAL GÉNÉRAL	1 537 129	1 639 280	11 969 679	

Amortissements

ASD INTERNATIONAL

Période du 01/01/19 au 31/12/19

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	492 356	156 464	83 144	565 675
TOTAL immobilisations incorporelles :	492 356	156 464	83 144	565 675
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	8 269			8 269
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	547 838	11 504		559 343
Installations techn. et outillage industriel	96 881	2 705	23 994	75 592
Inst. générales, agencements et divers	4 150 464	350 867	890 745	3 610 586
Matériel de transport	82 092	17 398	39 654	59 836
Mat. de bureau, informatique et mobil.	591 448	150 929	132 789	609 588
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	5 476 992	533 403	1 087 181	4 923 215

TOTAL GÉNÉRAL	5 969 348	689 867	1 170 325	5 488 890
----------------------	------------------	----------------	------------------	------------------

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	156 464		
TOTAL immobilisations incorporelles :	156 464		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	11 504		
Installations techniques et outillage industriel	2 705		
Installations générales, agencements et divers	350 867		
Matériel de transport	17 398		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	150 929		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	533 403		
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL	689 867		
----------------------	----------------	--	--

Amortissements (suite)

ASD INTERNATIONAL

Période du 01/01/19 au 31/12/19

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL		
----------------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

ASD INTERNATIONAL

Période du 01/01/19 au 31/12/19

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges	11 723	50 000	26 458	35 265
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	129	3 093	129	3 093
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	11 852	53 093	26 587	38 358

Prov. sur immobilisations incorporelles	46 000	492 000		538 000
Prov. sur immobilisations corporelles		27 000		27 000
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours	373 141		116 141	257 000
Provisions sur comptes clients	206 880	36 871	197 386	46 365
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	626 021	555 871	313 527	868 365

TOTAL GÉNÉRAL	637 874	608 964	340 114	906 723
----------------------	----------------	----------------	----------------	----------------

- Provisions utilisées : 24 000€ (Litige SOON)
- Provisions non utilisées : 292 114€

État des Échéances des Créances et Dettes

ASD INTERNATIONAL

Période du 01/01/19 au 31/12/19

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	653 794		653 794
TOTAL de l'actif immobilisé :	653 794		653 794
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	57 484	57 484	
Autres créances clients	259 524	259 524	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	3 190	3 190	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	239 792	239 792	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	126 344	126 344	
État - Divers			
Groupe et associés	344 526	344 526	
Débiteurs divers	153 743	153 743	
TOTAL de l'actif circulant :	1 184 603	1 184 603	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 128 471	1 128 471	

TOTAL GÉNÉRAL	2 966 868	2 313 074	653 794
----------------------	------------------	------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	484 609	324 609	160 000	
Emprunts et dettes financières divers	2 828 125			2 828 125
Fournisseurs et comptes rattachés	4 340 146	4 340 146		
Personnel et comptes rattachés	696 893	696 893		
Sécurité sociale et autres organismes	2 345 010	1 407 967	937 043	
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	223 017	223 017		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	63 040	63 040		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	7 093	7 093		
Groupe et associés	4 167 926	2 002 245		2 165 681
Autres dettes	229 808	229 808		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	15 385 667	9 294 818	1 097 043	4 993 806
----------------------	-------------------	------------------	------------------	------------------

Charges à Payer

ASD INTERNATIONAL

Période du 01/01/19 au 31/12/19

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	21
Emprunts et dettes financières divers	328 125
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	362 673
Dettes fiscales et sociales	2 834 059
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	4 588
Autres dettes	16 538
TOTAL	3 546 004

Produits à Recevoir

ASD INTERNATIONAL

Période du 01/01/19 au 31/12/19

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances	71 263 126 344 14 435 80 171
Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	
TOTAL	292 214

Charges et Produits Constatés d'Avance

ASD INTERNATIONAL

Période du 01/01/19 au 31/12/19

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	1 128 471	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	1 128 471	

Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices

ASD INTERNATIONAL

Période du 01/01/19 au 31/12/19

RUBRIQUES	Montant	Taux d'amortissem.
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		

TOTAL		
-------	--	--

Composition du Capital Social

ASD INTERNATIONAL

Période du 01/01/19 au 31/12/19

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	1890513	1,5
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1890513	1,5

Détail des Comptes

ASD INTERNATIONAL

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Répartition du Chiffre d'Affaires

	Montant 31/12/2019	Ratio En %
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	36 814 931,00	
Ventes de marchandises	36 511 382,06	99,18
Production vendue de services	303 548,94	0,82
70800000 PARTICIPATION PUB FRANCHISE	42 837,16	0,12
70810000 REFACTURATION PUB FOURNISSEURS	100 332,49	0,27
70810200 VENTES DIVERSES BOISSONS	44,09	0,00
70810400 REFACTURATION PUB FRS UE	5 463,07	0,01
70811000 RETROCESSION FRAIS GENERAUX	53 785,30	0,15
70811100 RETROCESSION FG SANS TVA	5 165,69	0,01
70820000 COMMISSIONS CARTE DE PECHE	7 541,53	0,02
70850000 Frais Port FR	90 031,36	0,24
70850900 Frais Port EXPORT	2 792,63	0,01
70980000 RETRO RFA FRANCHISES	-4 444,38	-0,01

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine	227 850	2 501 000	102 945	113 559	2 945 354
Amortissements :					
- cumuls exercices antérieurs		920 994	82 652	27 765	1 031 411
- dotations de l'exercice		100 040	8 386	31 359	139 785
TOTAL	227 850	1 479 966	11 907	54 435	1 774 158

REDEVANCES PAYÉES :					
- cumuls exercices antérieurs		2 625 258	25 789	38 282	2 689 329
- dotations de l'exercice		274 407	9 891	27 312	311 610
TOTAL		2 899 665	35 680	65 594	3 000 939

REDEV. RESTANT À PAYER :					
- à un an au plus		237 533	9 208	21 580	268 321
- à plus d'un an et cinq ans au plus		581 419	4 308	54 057	639 784
- à plus de cinq ans					
TOTAL		818 952	13 516	75 637	908 105

VALEUR RÉSIDUELLE					
- à un an au plus					
- à plus d'un an et cinq ans au plus					
- à plus de cinq ans					
TOTAL					

Mont. pris en charge dans l'exercice		274 407	9 891	27 312	311 610
--------------------------------------	--	---------	-------	--------	---------

Rappel : Redevance de crédit bail					311 270
-----------------------------------	--	--	--	--	---------

Engagements Financiers

ASD INTERNATIONAL

Période du 01/01/19 au 31/12/19

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	4 488 888
Crédit documentaires 2 258 718	
Nantissement du fond de commerce 1 853 000	
Engagement de retraite 377 170	

TOTAL	4 488 888
-------	-----------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	480 000
Autres engagements reçus :	13 791
Garanties paiements de loyers 13 791	

TOTAL	493 791
-------	---------

HONORAIRES FACTURES AU TITRE DU CONTROLE LEGAL DES COMPTES CABINET ADVOLIS 25 000€

IDENTITE DES SOCIETES MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

La société est comprise dans le périmètre de consolidation du groupe dont la société mère consolidante est :

PACIFIC HOLDING

SIRET 819 138 882 00024

62 IMPASSE DES 3 POINTES

34980 ST GELY DU FESC

FINANCIERE PACIFIC

SIRET 819 137 472 00026

62 IMPASSE DES 3 POINTES

34980 ST GELY DU FESC

EFFECTIF MOYEN 257

Détail des transferts de charges par nature :

79140000	TRANSFERT DE CHARGES Avantages en Nature	22K€
79141000	TRANSFERT DE CHARGES AG2R	81K€
79150000	TRANSFERT DE CHARGES Exploit. FG	33 K€
79151000	TRANSFERT DE CHARGES DE FORMATION	-2K€
	total	134 k€

Explication du Résultat Exceptionnel -394K€ :

Cession et mises au rebut d'immobilisation : -257K€

Charges s/ex ant : -3.5K€

Indemnité résiliation bail : -15K€

Pénalités : -99 K€

Indemnités licenciement économique : -168K€

Indemnités SOON : -36K€

Annulation projet SOON : -107K€

Indemnités Pôle Emploi : -5.6K€

Cession droit au bail Lattes : 25K€

Produits exceptionnelles s/ op. gestion : 7K€

Produit cession véhicule : 17.7K€

Produit cession cylande pour CB : 136K€

Annulation chèque KDO/Avoirs >1an : 112K€

A.S.D. INTERNATIONAL
SAS au capital de 2.835.769,50 €
26 rue de la Carrée
34980 SAINT GELY DU FESC
399 341 460 RCS MONTPELLIER

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 3 SEPTEMBRE 2020

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation de résultat

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (3.748.873 €) de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice (3.748.873 €)

AFFECTATION

Au poste « Autres Réserves » (3.433.661 €)

Au poste « Report à nouveau » (315.212 €)

A l'issue de cette affectation, le poste « Autres réserves » sera ramené à 0 € et le poste « Report à nouveau » sera ramené à (315.212 €)

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31.12.2018	-	/	/	/
31.12.2017	-	/	/	/
31.12.2016	1.900.000	/	/	/

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

certifié conforme

Le Président

La société PACIFIC HOLDING

Monsieur Gil PIETTE

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke.